

# ICI ON TRIE !

## LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE SUR LA ZONE RURALE DE PORTES-LÈS-VALENCE

Dans le cadre du changement de l'organisation de la collecte des déchets, Valence Romans Agglo a installé des conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et a renouvelé les conteneurs de tri sur la zone rurale de Portes-lès-Valence.

### **CES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE**

### **SERONT MIS EN SERVICE LE JEUDI 7 NOVEMBRE**

À partir de cette date, ce sera alors à chacun (particuliers et professionnels), d'apporter ses ordures ménagères et ses déchets recyclables aux points d'apport volontaire répartis dans la zone rurale (voir carte au dos).

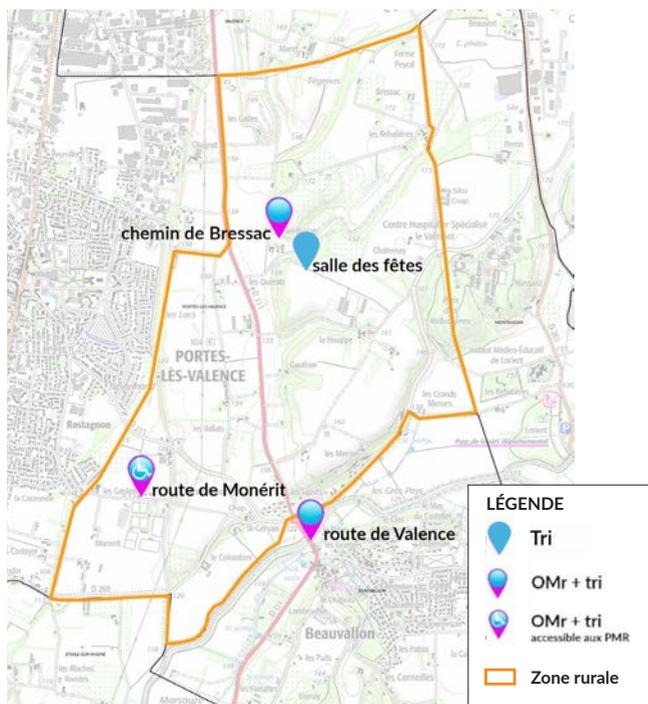
Le 7 novembre aura lieu la dernière collecte des bacs individuels. Ensuite, les bacs de tri seront récupérés par les services de l'Agglo. Les bacs d'ordures ménagères, qui vous appartiennent, pourront être utilisés à d'autres fins utiles (réserve d'eau de pluie, rangement d'outils...).

Les conteneurs des points d'apport volontaire seront vidés régulièrement par Valence Romans Agglo. La périodicité pourra être ajustée en fonction de l'utilisation de chaque site. Objectif : zéro débordement.

*À savoir : les nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères peuvent accepter des sacs de 50 litres maximum.*

# ICI ON TRIE !

## CARTE D'IMPLANTATION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



### INFOS +

#### N'IMBRIQUEZ PAS VOS DÉCHETS

Imbriquer une bouteille en plastique dans une boîte de conserve ou les pots de yaourt dans la boîte de céréales, c'est tentant. Et pourtant, cela rend le recyclage impossible !

#### OUI AU COMPOST !

Réduisez vos déchets avec le compostage. Valence Romans Agglo met à disposition gratuitement des composteurs individuels. Pas de jardin ? Optez pour le compostage collectif. Toutes les infos sur [agglae.fr](http://agglae.fr)

#### EN VRAC SANS SAC

Ne mettez pas vos déchets recyclables dans un sac plastique. Ils sont à déposer, en vrac, directement dans les conteneurs de tri.